

COORDINATEUR DE TRAVAUX

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > **Coordinateur du domaine infrastructure.**
- > **Coordinateur du domaine client.**
- > **Chef de cellule déploiement.**
- > **Technicien déploiement.**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Piloter des projets de déploiement en veillant à la bonne exécution des travaux réalisés par les prestataires extérieurs ou en interne.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Intervention en qualité de représentant du maître d'ouvrage et présentation du projet aux prestataires.
- Vérification de la bonne application par les équipes opérationnelles des prestataires, des règles de l'art en vigueur pour chaque type d'opération considérée (câblage électrique, câblage optique, électronique, génie civil), ainsi que des règles de sécurité.
- Cadrage et suivi du projet.
- Contrôle du respect des engagements contractuels avec les prestataires.
- Réalisation des diagnostics, conseil aux prestataires et proposition de solutions en cas de difficultés rencontrées.
- Compte-rendu d'activité.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

Connaissance :

- Des règles d'ingénierie et procédures de l'OPT-NC (applicables aux projets considérés).
- De l'organisation et du fonctionnement de l'Office.
- Des règles juridiques applicables aux contrats en vigueur avec les prestataires.

savoir-faire

- Mobiliser son expertise technique.
- Décoder les informations techniques d'un devis.
- Contrôler les opérations effectuées.
- Evaluer le niveau des travaux réalisés.
- Diagnostiquer les problèmes rencontrés et proposer des solutions.
- Mener une démarche de conseil auprès des prestataires, élaborer des recommandations.
- Rédiger des comptes rendus d'activités (reporting) et de synthèses.

comportements professionnels

- Réactivité.
- Travail méthodique.
- Rigueur.
- Esprit d'initiative.
- Autonomie.
- Sens de l'organisation.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Gestion des priorités.
- Esprit d'équipe.
- Grande disponibilité.
- Sens de l'écoute et de la concertation.
- Capacité d'adaptation.
- Aptitude à l'encadrement d'équipes externes en situation non hiérarchique.

PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Déplacements réguliers dans l'intérieur et aux îles, travaux en hauteur, travaux sur ou au voisinage d'ouvrages électriques, port des EPI.

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

BAC + expérience professionnelle de 2 ans dans le domaine technique.
BAC + 2 technique.
Permis B.

Formations nécessaires à l'emploi

Habilitation électrique.
Travaux en hauteur.
Sensibilisation à la sécurité et lutte contre le feu.

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Chargé d'ordonnancement.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Technicien d'exploitation réseaux et services des télécommunications.

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

Chargé d'ordonnancement.

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

▪ Stratégie d'évolution du réseau et des services souhaitée par l'OPT-NC : déploiement ou exploitation.

Conséquences sur les activités et les compétences

▪ Déterminer les besoins en effectifs et compétences :
1/ En phase de nouveaux chantiers.
2/ Dans le cadre d'optimisation ou d'ajustement pour l'affectation des ressources et des compétences.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*